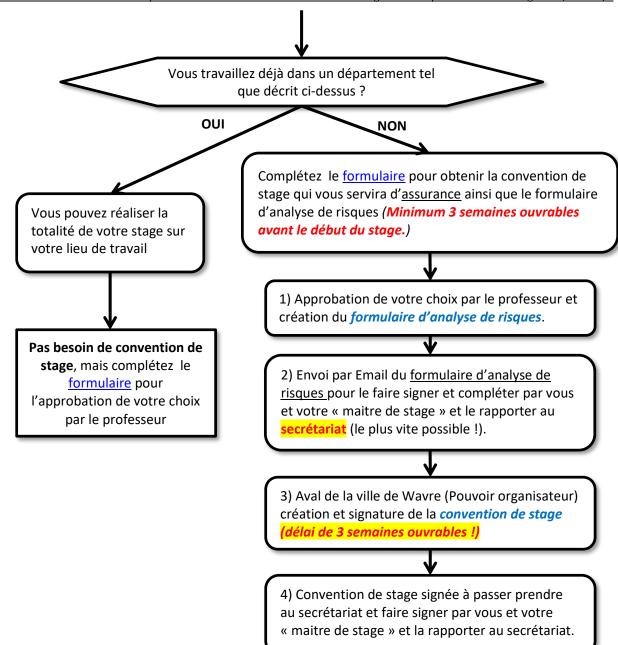


Avant novembre – choix du stage

Dans une entreprise ou un département possédant une activité ayant un rapport significatif avec l'un des domaines suivants :

- participer à l'analyse des besoins et la définition des objectifs et des stratégies ;
- rechercher et exploiter l'information nécessaire aux micro-interactions et à la maintenance d'une application web;
- de mettre en œuvre une méthodologie de gestion de projet et des outils y attenant;
- utiliser les fonctionnalités et les commandes évoluées d'outils de création d'éléments graphiques et de prototypes interactifs ;
- assurer la compatibilité des applications avec les navigateurs, les médias et les exigences du référencement;
- assurer l'accessibilité des applications web pour les personnes à besoins spécifiques;
- créer des navigations logiques, claires et interactives pour apporter des solutions multimédia innovantes à intégrer aux applications web ;
- assembler les éléments statiques et interactifs d'une application web en intégrant les éléments des maquettes graphiques en vue de créer des prototypes UI interactifs;
- participer à la phase d'audit du prototype utilisateur en vue de récolter les feedback utilisateurs et aux traitements des résultats ;
- participer à l'intégration d'un thème pour un outil de gestion de contenu ;
- participer à l'optimisation des ressources;
- agir avec une marge d'initiative étendue dans l'optimalisation du travail réalisé ou de la **gestion des tâches** ;
- assurer la veille technologique et graphique.





En cas de difficulté à trouver un lieu de stage, n'hésitez pas à contacter Valérie Vanderavero à l'adresse pedagogie@ifosup.wavre.be Un suivi peut vous être proposé en termes de création de Cv, méthodologie de recherche...



Durée et Organisation du stage

- Durée du stage : 240 périodes de 50 minutes soit 25 jours ouvrables de 8 heures.
- Le stage peut se faire d'un seul bloc ou fractionné. Chaque fraction ne peut être inférieure à une demi-journée.
- L'horaire et les dates du stage (déterminé en accord avec l'entreprise) doivent être remis au professeur avant le début de stage. En cas de modification de l'horaire, l'étudiant doit en informer le professeur le plus rapidement possible par mail ou par le biais d'un document écrit et signé.
- Le stage doit être effectué en présentiel (contactez-nous en cas de dérogation, avec un maximum de 50% de télétravail)
- Le stage doit être terminé pour le 1 mai

Pendant le stage

Rencontre de suivi : Si un problème surgit pendant le stage, l'étudiant doit prévenir le professeur au plus tôt (bruno.martin@ifosup.wavre.be et une rencontre (Celle-ci aura lieu à l'école après ou avant les cours habituels) sera prévue entre le stagiaire et le professeur pour envisager une solution pour la bonne marche du stage.

Documents à réaliser pendant le stage :

Rapport de stage : Les étudiants doivent rédiger un rapport de stage décrivant les compétences techniques et pratiques mises en œuvre.

Transmettre la grille d'évaluation au maitre de stage pour qu'il la remplisse.

Le rapport doit comprendre les points suivants :

Information sur la fonction:

- Journal de bord (2 pages max): Les stagiaires sont tenus de compléter un carnet de stage ou un journal de bord. Ce document relève jour après jour les tâches effectuées avec éventuellement des notes ou schéma et tout aide-mémoire (en annexe) pour reproduire en autonomie le travail de la journée.
- Description du département ou de l'équipe de travail dans lequel le stage est effectué
- La <u>fonction</u> au sein de l'équipe : description des travaux exécutés
- Ressources <u>matérielles</u> <u>et logicielles</u> de ce département (description et utilisation)
- Description des <u>contraintes professionnelles</u> imposées (horaires, respect des consignes, démarches nécessaires pour exécuter les tâches confiées, respect des règles déontologiques de l'entreprise, etc.)

Expérience professionnelle :

- Les défis posés dans le cadre de ce stage
 - Au niveau des <u>connaissances</u> <u>techniques</u> et savoir faire
 - Au niveau <u>comportemental</u> et <u>relationnel</u>, au niveau de <u>l'organisation</u> du travail, etc.
- # Autoévaluation de l'étudiant
 - Comment vous situez-vous par rapport à l'exécution des tâches, quels outils de la formation avez-vous utilisé? Apport de la <u>formation</u>: en quoi le BES Webdesigner vous a-t-il aidé à surmonter les **défis** rencontrés?
 - Qu'avez-vous dû apprendre sur le lieu de stage ? Quels sont les <u>compétences</u> développées pendant ce stage ?
- **Conclusion** sur le travail effectué (aboutissement, ce qui a été fait, ce qui reste à faire, etc.) et sur cette expérience professionnelle (auto-évaluation)



Le rapport de stage doit être envoyé par email au format pdf avant le jour de la présentation oral La présentation sera soignée et claire (page de garde, titres, sous-titres, paragraphes, orthographe etc.) Le rapport comprendra entre 8 et 12 pages. (Hors page de garde, police de 12 pt, interligne 1,5)

Après le stage

Remise des documents :

Le **rapport de stage** et la <u>grille d'évaluation</u> (à remplir par le **maitre de stage**!) doivent être rentrés au plus tard le **1 mai** (par Email bruno.martin@ifosup.wavre.be)

Evaluation de la réussite du module :

Contactez votre professeur pour présenter oralement (discussion ouverte) votre rapport de stage devant le professeur (selon un horaire de passage fixé d'un commun accord).

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable :

- de respecter les termes de la convention de stage (ou du contrat de travail le cas échéant);
- de participer activement aux différentes activités du métier de webdesigner selon ses finalités en développant son autonomie et ses capacités d'auto-évaluation ;
- de rédiger un rapport d'activités décrivant le contexte professionnel au sein de l'entreprise, les différentes tâches exécutées et les problèmes professionnels rencontrés pendant le stage ;
 - rapport de stage
- **d** de défendre oralement son rapport d'activités.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- 📮 le degré de qualité des comportements professionnels et relationnels adoptés,
 - respect des règles déontologiques de la profession, participation aux activités de manière constructive, esprit de collaboration impliquant un apport personnel, ouverture, disponibilité, persévérance, capacité d'adaptation, etc.
- la cohérence, la précision et la logique du rapport,
- le degré de pertinence du vocabulaire technique employé, le niveau de réflexivité de l'étudiant, (sa capacité à réaliser une analyse réflexive de son travail et de se remettre en question),
- # le degré d'autonomie atteint.